



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 novembre 1998

Conseillers en exercice : 44

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 Novembre 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 25 Novembre 1998

**Travaux neufs, de grosses réparations et d'entretien sur séries de prix
pour l'année 1999 - lot n° 5 maçonnerie - Appel d'offres**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA

DELIBERATION D98496

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 novembre 1998

Bâtiments

Travaux neufs, de grosses réparations et d'entretien sur séries de prix pour l'année 1999 - lot n° 5 maçonnerie - Appel d'offres

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Conformément aux stipulations du marché, l'entreprise S.N.C. a été informée de l'intention de la Ville de Niort de ne pas reconduire pour l'année 1999, le marché pour les travaux neufs, de grosses réparations et d'entretien sur séries de prix : lot n° 5, maçonnerie.

Je vous rappelle que ce marché à commandes avait une durée d'un an, du 1er janvier 1997 au 31 décembre 1997, renouvelable par tacite reconduction d'année en année pour une durée globale maximum de trois années, sauf dénonciation par l'une des parties.

Il convient donc de relancer un appel d'offres pour le lot n° 5 pour une durée d'un an, du 1er janvier 1999 au 31 décembre 1999.

Les dépenses correspondantes seront imputées aux chapitres budgétaires concernés.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le dossier de consultation établi par les Services Municipaux,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à lancer la procédure d'appel d'offres,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le marché à intervenir.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)